GPE 2030

PLAN STRATÉGIQUE

GPE Transformer l'éducation

AVANT-PROPOS

L'éducation constitue l'investissement le plus puissant qu'un pays puisse faire pour son avenir. Elle favorise la croissance économique, la stabilité sociale et la résilience. Elle permet aux individus d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour s'adapter, innover et contribuer aux progrès de leur pays. Parallèlement, l'éducation est un droit humain fondamental qui, lorsqu'il est exercé, ouvre la voie à de nouvelles perspectives non seulement pour les individus, mais aussi pour l'ensemble des économies.

Pour les 748 millions d'enfants que le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) cherche à atteindre dans les pays partenaires et éligibles, l'accès à une éducation de qualité est d'autant plus crucial que ces pays traversent une période de profonds changements. Les progrès technologiques rapides transforment les marchés du travail, tandis que les conflits, le changement climatique, le surendettement et les changements démographiques mettent à rude épreuve les ressources et les systèmes publics. Dans de nombreux pays, les budgets consacrés à l'éducation sont soumis à de fortes pressions, au moment même où la demande en faveur de systèmes d'apprentissage plus efficaces et plus inclusifs est plus forte que jamais.

Dans ce contexte, le nouveau plan stratégique quinquennal du GPE, intitulé le GPE 2030, définit une trajectoire claire et ambitieuse pour parvenir à une éducation de qualité pour tous. Cette stratégie repose sur un concept simple mais puissant : le droit de chaque enfant à une éducation de qualité est garanti lorsque les pays mènent leurs propres réformes inclusives, qui sont ancrées dans des systèmes robustes et durables et soutenues par des partenariats et des financements efficaces. Une approche partenariale axée sur les résultats permettra de suivre les progrès réalisés pour atteindre cet objectif, en évaluant la manière dont les partenaires et les financements du GPE contribuent à garantir l'éducation de chaque enfant grâce à des systèmes éducatifs solides et financés de manière appropriée.

Au cœur du plan stratégique GPE 2030 figure un engagement renouvelé à transformer les systèmes éducatifs au bénéfice de tous les apprenants. Cela implique de mener des réformes visant à éliminer les obstacles multiples et interdépendants qui empêchent les enfants d'accéder à l'éducation, d'achever leur scolarité et de réussir, qu'ils soient liés à la pauvreté, au genre, au handicap, au statut de réfugié, à l'emplacement géographique ou à la vulnérabilité face au changement climatique. Quelle que soit la réforme prioritaire d'un pays partenaire, qu'il s'agisse de renforcer les apprentissages fondamentaux, de développer les compétences du 21ème siècle ou d'intégrer la résilience au changement climatique dans son système éducatif, le GPE 2030 oriente le partenariat vers des résultats

susceptibles de générer des progrès durables en matière d'apprentissage, d'équité et de sécurité.

Le GPE 2030 s'appuie sur les enseignements tirés du plan stratégique précédent et se concentre davantage sur les moyens de parvenir à un véritable changement. Il reconnaît que la viabilité des systèmes éducatifs nécessite un financement adéquat et durable qui repose sur les ressources nationales. Toutefois, pour progresser rapidement, il est indispensable de compléter les budgets nationaux par d'autres sources de financements innovants et catalytiques provenant de partenaires bilatéraux, multilatéraux, philanthropiques et privés. Le GPE 2030 mise également sur la capacité du partenariat à mobiliser de nouveaux partenariats et des ressources supplémentaires dans le secteur de l'éducation, qui sont alignés sur les priorités des pays partenaires.

La transformation des systèmes éducatifs repose sur des partenariats, tant pour apporter de nouvelles idées que pour ancrer les réformes dans les réalités locales. Le GPE 2030 reconnaît qu'un changement durable nécessite une véritable implication des enseignants, des jeunes et de la société civile afin de promouvoir les réformes et de favoriser la responsabilisation. Cela implique également des partenaires de développement qui s'alignent sur les priorités des pays plutôt que sur leurs propres projets. Ce sont ces partenariats larges et inclusifs, fondés sur le respect mutuel, qui définissent l'identité et l'efficacité du GPE.

En tant que directrice générale du GPE, j'ai pu constater la détermination des pays à accorder la priorité à l'éducation, même dans les moments les plus difficiles. J'ai vu des dirigeants prendre des décisions audacieuses pour préserver les budgets consacrés à l'éducation, des communautés reconstruire des écoles après une crise et des enseignants relever le défi d'accompagner des enfants qui ont perdu des mois, voire des années, d'apprentissage. Ce sont des initiatives comme celles-ci qui ont inspiré et façonné le plan stratégique GPE 2030.

Le chemin à parcourir sera semé d'embûches. Mais l'histoire nous a appris que les progrès en matière d'éducation ne s'obtiennent pas par des projets à court terme ou des efforts dispersés. Ils s'obtiennent grâce à un leadership national durable, à des investissements judicieux et à la solidarité d'une communauté internationale qui croit au droit de chaque enfant à l'éducation.



Laura Frigenti

Directrice générale du GPE

INTRODUCTION

En exposant sa stratégie pour les cinq prochaines années, le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) démontre qu'il est plus que jamais prêt à collaborer avec ses pays partenaires pour transformer leurs systèmes éducatifs en vue de faire face à un avenir incertain. Le plan stratégique GPE 2030 s'appuie sur les atouts du GPE en tant que plus grand fonds et partenariat au monde entièrement dédié à l'éducation.

Le GPE 2030 propose une stratégie claire pour soutenir les réformes nationales d'éducation et garantir que chaque enfant puisse acquérir les compétences essentielles dont auront besoin les centaines de millions de jeunes qui entreront sur le marché du travail dans les années à venir. Ce soutien contribue à renforcer le leadership des pays et les partenariats inclusifs, à consolider les systèmes éducatifs pour qu'ils puissent dispenser un enseignement à grande échelle et à améliorer la viabilité du financement national grâce à des financements complémentaires innovants. Une approche partenariale axée sur les résultats permet de suivre les progrès réalisés dans les domaines de l'apprentissage et de l'inclusion grâce aux financements et aux cofinancements, ainsi que les efforts déployés collectivement pour soutenir des systèmes éducatifs plus efficaces et plus durables.

La **première partie** de la stratégie présente les multiples crises qui affectent les systèmes d'éducation dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, qu'il s'agisse de conflits, de déplacements forcés de population, d'insécurité alimentaire ou de catastrophes climatiques. Non seulement ces chocs sont plus fréquents, mais ils sont aussi de plus en plus interdépendants. Les systèmes éducatifs doivent être résilients face aux crises, tout en dotant les jeunes adultes des capacités nécessaires pour piloter et impulser la reconstruction du pays.

La **deuxième partie** fait valoir le potentiel énorme dont recèle une éducation inclusive et de qualité pour prévenir les catastrophes futures et favoriser la stabilité, la croissance et la sécurité d'un pays. Il est toutefois nécessaire de mieux reconnaître le rôle que joue l'éducation dans la croissance économique et la prospérité, dès lors qu'elle multiplie les effets des investissements dans tous les secteurs.

Un financement de l'éducation visant à éliminer définitivement les obstacles qui empêchent tous les enfants d'accéder à un enseignement de qualité, indépendamment de leur identité ou de leur lieu de résidence, permettra d'en amplifier encore les bénéfices. Une planification et des politiques inclusives sont essentielles, tout comme les

investissements dans les enseignants qui inspirent et instruisent les élèves, et dans les technologies qui améliorent la prestation de ces services d'éducation.

La **troisième partie** examine ces impératifs et passe en revue d'autres enseignements tirés du plan stratégique GPE 2025 qui ont inspiré et façonné la présente stratégie pour les cinq prochaines années. Cette partie se penche notamment sur les bénéfices qui résultent des efforts déployés par le GPE pour renforcer le leadership des pays, aligner le soutien sur une réforme prioritaire de l'éducation clairement définie et intégrer systématiquement les questions de genre et d'inclusion.

En se concentrant sur une seule réforme prioritaire, les pays partenaires ont favorisé un dialogue plus constructif et représentatif entre les parties prenantes sur la nature de la transformation du système éducatif, ses modalités de mise en œuvre et les ressources nécessaires pour y parvenir. Ceci a permis d'intensifier les efforts déployés pour améliorer les données sur les résultats d'apprentissage, l'égalité des genres et l'inclusion, le suivi des résultats, ainsi que la viabilité du financement national de l'éducation. Au cours des cinq dernières années, le GPE a également tenu ses engagements, dès lors qu'il a diminué les délais nécessaires pour approuver ses financements et rapprocher ses fonctions des pays partenaires, tout en maîtrisant ses coûts de fonctionnement.

La **quatrième partie** explique comment cette évolution a influencé l'approche adoptée par le GPE pour aider les pays partenaires à mettre en œuvre leurs réformes de l'éducation ambitieuses et inclusives. Le GPE aura davantage recours à des financements innovants qui viendront renforcer, plutôt que de remplacer, le financement national consacré à l'éducation et qui permettront de réduire la dépendance vis-à-vis des financements externes. Le GPE poursuivra ses efforts déployés pour supprimer les multiples obstacles à l'inclusion, notamment le genre, le handicap, les réfugiés et les autres groupes marginalisés, en fonction du contexte local. Des mesures visant à améliorer la disponibilité et l'utilisation des données sur les résultats d'apprentissage pour mieux orienter les politiques et la planification de l'éducation, et à accroître le volume, l'équité et l'efficience du financement national, permettront au GPE de débloquer des financements axés sur les résultats.

Le GPE cherchera à renforcer la participation des chefs d'établissement, des enseignants et des élèves dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes de l'éducation. Cela permettra également de mieux intégrer l'éducation dans les processus de planification et de prise de décision des différents ministères ou organismes dont le soutien est indispensable pour transformer le système éducatif.

GPE 2030 PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030

LES PRINCIPES DU GPE

- L'éducation en tant que bien public, droit humain et facilitateur des autres droits
- La concentration de nos ressources sur l'apprentissage, l'équité et l'inclusion au profit des enfants et des jeunes les plus marginalisés, notamment ceux qui vivent dans un pays fragile ou touché par un conflit
- La réalisation de l'égalité des genres
- Une concertation sur les politiques à mener inclusive et fondée sur des données factuelles, à laquelle participent les autorités nationales, les bailleurs de fonds, la société civile, les enseignants, les acteurs philanthropiques et le secteur privé
- L'octroi d'une aide visant à promouvoir l'appropriation par les pays et les priorités identifiées à l'échelle nationale, qui soit liée à l'amélioration des résultats des pays en matière d'équité et d'apprentissage
- L'amélioration de l'efficacité du développement en harmonisant et alignant l'aide sur les systèmes nationaux
- La promotion de la responsabilité mutuelle et de la transparence au sein du partenariat
- Une action conforme à notre conviction selon laquelle un partenariat inclusif est le moyen le plus efficace d'obtenir des résultats en matière de développement

APERÇU DU GPE

VISION

UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR CHAQUE ENFANT

MISSION

Mobiliser des partenariats et des investissements pour transformer les systèmes éducatifs des pays partenaires, en ne laissant personne de côté

BUT

Favoriser l'accès à l'éducation, les acquis scolaires et l'égalité des genres grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients conçus pour le 21ème siècle

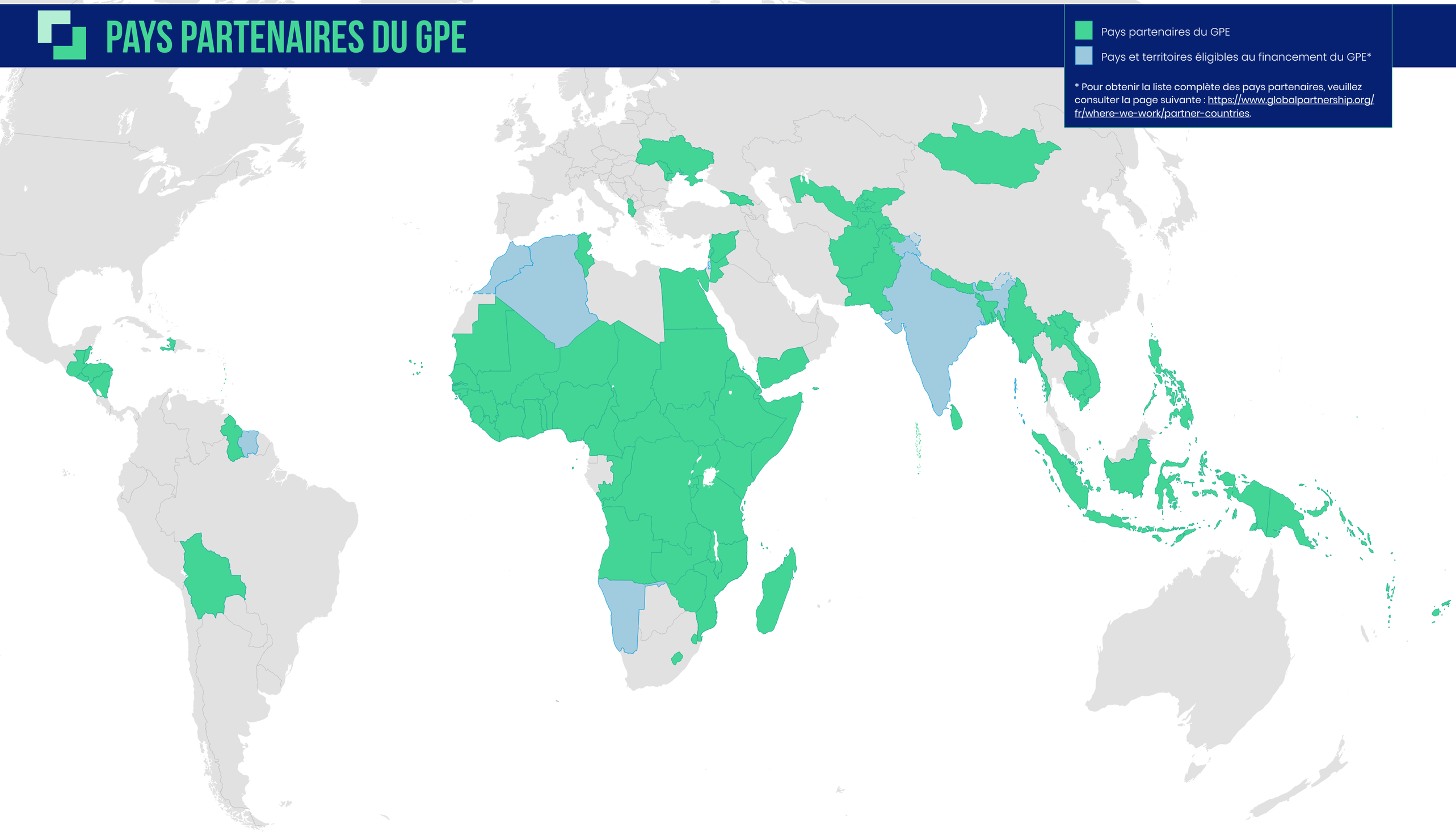
OBJECTIFS

Mettre en oeuvre des réformes éducatives pilotées par les pays, qui intègrent pleinement l'égalité des genres et incluent les personnes en situation de handicap, les réfugiés, ainsi que les groupes marginalisés en fonction du contexte du pays

Mobiliser des financements intérieurs et extérieurs pour appuyer et pérenniser les réformes prioritaires

Impulser et soutenir les réformes au moyen de partenariats coordonnés, efficaces et responsables incluant les principales parties prenantes du système

PAYS PARTENAIRES DU GPE



Pays partenaires du GPE

Pays et territoires éligibles au financement du GPE*

* Pour obtenir la liste complète des pays partenaires, veuillez consulter la page suivante : https://www.globalpartnership.org/fr/where-we-work/partner-countries.

* Éligibles conformément à la décision du Conseil d'administration du GPE (juin 2025).

1. UN MONDE EN PROIE À DE MULTIPLES CRISES

Le monde entre dans une ère de crises concomitantes et successives qui transforment profondément le paysage du développement. Les chocs climatiques, les conflits, le surendettement, les pressions démographiques et la fragilité démocratique convergent pour créer un environnement mondial marqué par l'incertitude et l'instabilité. Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont confrontés à des crises simultanées qui mettent à rude épreuve leurs capacités budgétaires et fragilisent le contrat social. Le coût du service de la dette a atteint des niveaux records, ce qui détourne des ressources essentielles des investissements dans le capital humain et la résilience. Dans de nombreuses régions, l'insécurité alimentaire, les déplacements forcés de population et les catastrophes climatiques augmentent fortement, et ce sont les pays les plus pauvres et les plus fragiles qui en subissent les conséquences les plus lourdes[1].

Les progrès durement acquis en matière de réduction de la pauvreté, du développement du capital humain et de l'égalité des genres sont aujourd'hui menacés, alors que les gouvernements sont confrontés à des choix difficiles entre les initiatives de riposte à la crise et les investissements à long terme. Les marges de manœuvre budgétaires pour l'éducation, la santé et l'adaptation au changement climatique se réduisent au moment même où les besoins dans ces domaines augmentent. Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure doivent combler un déficit annuel de financement de l'éducation de 97 milliards de dollars pour atteindre les cibles de l'objectif de développement durable n° 4 (ODD 4) d'ici à 2030, tandis que la part globale de l'aide à l'éducation devrait diminuer de 25 % d'ici à 2027[2]. Parallèlement, les transitions démographiques, l'évolution rapide des technologies et la baisse de confiance dans les institutions publiques mettent à l'épreuve la capacité des sociétés à s'adapter et à gouverner de manière inclusive[3]. Ensemble, ces facteurs contribuent à un monde où les chocs sont plus fréquents, plus interdépendants et plus difficiles à surmonter.

Les enfants sont de plus en plus concentrés dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, où une personne sur quatre a moins de 14 ans. À l'échelle mondiale, 86 % des enfants vivent aujourd'hui dans ces contextes[4]. L'Afrique subsaharienne traverse actuellement la transformation démographique la plus rapide de l'histoire moderne. En effet, sa population en âge de travailler devrait croître de plus de 620 millions de personnes d'ici à 2050[5]. Cette explosion démographique chez les jeunes représente à la fois une opportunité et un défi. Les investissements dans l'éducation et la formation détermineront si elle deviendra le moteur d'une croissance inclusive ou une source d'inégalités croissantes.

Dans ce contexte, l'éducation s'impose comme un puissant facteur de stabilité et un investissement essentiel pour l'avenir. Lorsque les systèmes d'éducation battent de l'aile, les répercussions se font sentir sur plusieurs générations, dès lors qu'elles creusent les inégalités, fragilisent les économies et aggravent l'instabilité. L'éducation, en tant que droit humain indispensable à l'exercice de tous les autres droits, risque d'être davantage compromise. Par conséquent, investir dans l'éducation est non seulement un impératif moral, mais aussi une nécessité stratégique : il s'agit du fondement pour bâtir des sociétés capables de résister, de s'adapter et de se transformer face à de multiples crises[6].

2. L'ÉDUCATION : UN INVESTISSEMENT ESSENTIEL ET UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Un accès équitable à une éducation de qualité permet aux populations de bénéficier des avantages sociaux et économiques, ainsi que des dividendes de la paix, qui favorisent la stabilité et la résilience dans un monde en perpétuel changement. L'éducation est un droit humain, une voie qui mène vers la prospérité et une pierre angulaire de la paix, de la stabilité et de la sécurité humaine. Investir dans une éducation inclusive et équitable renforce la capacité des sociétés à gérer les conflits, à s'adapter aux pressions migratoires et climatiques, et à instaurer les conditions propices à une croissance durable.

Au cours des 50 dernières années, l'éducation a contribué à environ 50 % de la croissance économique mondiale et a permis de réduire l'extrême pauvreté d'environ 40 %[7]. Chaque année de scolarité supplémentaire augmente les revenus individuels d'environ 10 %, et pour les enfants en situation de handicap, les gains sont encore plus importants, avec des estimations comprises entre 19,3 à 25,6 % par an[8].

Lorsqu'elle est considérée comme une priorité nationale stratégique, l'éducation multiplie les effets des investissements dans tous les secteurs. Elle favorise des économies plus fortes, des sociétés plus cohésives et une meilleure résilience face aux chocs. Une éducation de qualité renforce la gouvernance et la confiance sociale, en créant les conditions propices à une stabilité politique et à une paix durable. Les pays

affichant un niveau d'instruction plus élevé présentent moins de risques de conflits violents et connaissent une plus grande cohésion sociale[9]. L'éducation dote les jeunes des connaissances civiques, de l'esprit critique et des opportunités économiques nécessaires pour renforcer la légitimité des institutions et réduire la fragilité.

Investir dans l'éducation revient à investir dans la consolidation de la paix et la reconstruction. À l'issue d'un conflit, l'éducation inclusive contribue à reconstruire le contrat social, à favoriser la tolérance et l'identité partagée, et à diminuer l'intérêt à l'égard des mouvements extrémistes ou violents[10]. L'éducation des filles est particulièrement transformatrice : chaque année de scolarité supplémentaire dans l'enseignement secondaire diminue le risque de mariage précoce, fait baisser les taux de grossesse précoce et accroît la participation civique. Ces bénéfices se répercutent sur plusieurs générations et renforcent la stabilité des communautés[11].

Les investissements dans l'éducation des réfugiés et des populations déplacées peuvent générer des rendements considérables, au niveau économique, social et du développement, en fonction des choix politiques effectués, notamment l'intégration dans les systèmes éducatifs et les marchés du travail nationaux, ainsi que la mise à disposition de ressources suffisantes et la prévisibilité du financement. Ces bénéfices profitent non seulement aux réfugiés, mais aussi aux communautés d'accueil et aux pays d'origine[12]. Dans les États touchés par la fragilité ou le changement climatique, la scolarisation des enfants, en particulier des filles, les protège de l'exploitation et des déplacements, tout en aidant les communautés à s'adapter aux changements environnementaux et économiques[13].

Le manque d'investissement dans l'éducation entraîne des coûts économiques et sociaux considérables. L'inaction pourrait coûter aux gouvernements 1 100 milliards de dollars par an en raison des abandons scolaires précoces, auxquels s'ajouteraient 3 300 milliards de dollars de pertes supplémentaires dues aux faibles compétences de base chez les enfants[14]. Si aucune mesure n'est prise d'urgence, les pertes de revenus sur toute une vie pourraient atteindre 21 000 milliards de dollars, soit environ 17 % du PIB mondial[15]. Selon les estimations, le manque d'accès à des possibilités d'apprentissage pour les filles seulement représente une perte de productivité à vie pouvant coûter entre 15 000 et 30 000 milliards de dollars[16].

Même si les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire se sont améliorés, l'identité et le lieu de résidence déterminent encore grandement l'accès à l'éducation. Dans les pays partenaires du GPE, le nombre d'enfants non scolarisés a augmenté de 14 millions entre 2016 et 2023 pour atteindre 179 millions, dont les deux tiers se trouvent dans des pays touchés par la fragilité ou les conflits. Si des mesures ne sont pas prises immédiatement, des millions d'enfants supplémentaires seront encore laissés pour compte du système éducatif en 2040. La moitié des enfants non scolarisés vivent dans les pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique, tandis que les changements démographiques rapides exercent une pression supplémentaire sur des systèmes déjà surchargés[17].

Les obstacles à l'éducation sont multiples et interdépendants : pauvreté, genre, handicap, conflits, déplacements de population et vulnérabilité face au changement climatique. Les filles en situation de handicap qui vivent en milieu rural ont le moins de chances d'être scolarisées. À l'échelle mondiale, 240 millions d'enfants en situation de handicap, dont la plupart vivent dans des pays en situation de crise, ont 49 % plus de probabilité de n'avoir jamais été scolarisés. Les enfants réfugiés et déplacés, notamment les filles, se heurtent à une multitude d'obstacles, tels que l'insécurité, la discrimination et le manque de ressources[18].

À mesure que les jeunes entrent sur le marché du travail, les compétences dont ils ont besoin évoluent. Des compétences cognitives et socio-émotionnelles d'un niveau plus élevé, dont la résolution de problèmes, l'esprit critique, la créativité, la communication et la collaboration, sont essentielles pour pouvoir s'adapter aux nouvelles technologies et exercer des emplois qui ne peuvent pas être automatisés[19]. Ces compétences se développent progressivement tout au long de la scolarité, en commençant par les compétences

fondamentales holistiques, notamment la lecture, l'écriture, le calcul, le développement socio-émotionnel et la préparation au numérique. Les divers parcours d'apprentissage, de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement secondaire, ainsi que les options flexibles, communautaires et intégrant l'expérience professionnelle, fondées sur l'équité et les priorités nationales, sont primordiales pour aider les jeunes à acquérir les compétences nécessaires à la vie professionnelle et à la vie courante.

Il est essentiel de lutter contre la pauvreté des apprentissages, c'est-à-dire la proportion d'enfants incapables de lire et de comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans, pour libérer le potentiel individuel et favoriser la croissance des pays. Les compétences fondamentales sont indispensables à l'apprentissage tout au long de la vie, à l'employabilité et à la résilience. Des études récentes menées en Indonésie et au Pakistan montrent que les investissements dans l'apprentissage fondamental génèrent d'importants rendements économiques[20]. La pauvreté des apprentissages touche de manière disproportionnée les populations les plus marginalisées, dont les filles, les enfants en situation de handicap, les apprenants vivant dans des zones de conflit, les réfugiés et les populations déplacées[21].

Les enseignants constituent la pierre angulaire d'une éducation de qualité, pourtant le monde devra faire face à une pénurie de 44 millions d'enseignants d'ici 2030, en particulier dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les enseignants constituent le facteur le plus important au sein de l'école pour influencer les résultats d'apprentissage, dès lors qu'ils jouent un rôle central en aidant les enfants à acquérir de solides compétences de base et d'un niveau plus élevé. Il est essentiel de renforcer l'accompagnement et le leadership des enseignants, en particulier des femmes, pour relancer l'apprentissage[22]. Les mauvaises conditions de travail, la faible rémunération et le manque de développement professionnel entravent le recrutement et la rétention du personnel enseignant. Les organisations d'enseignants jouent un rôle prépondérant dans le dialogue sur les politiques éducatives, en apportant leur expertise professionnelle, en représentant les diverses voix des enseignants et en collaborant avec les gouvernements pour élaborer et mettre en œuvre des réformes visant à renforcer l'enseignement et l'apprentissage.

Des technologies de l'éducation bien conçues peuvent venir compléter le travail des enseignants, élargir l'accès à l'éducation et réduire les disparités en matière d'apprentissage, mais l'accès à ces technologies reste très inégal. En effet, seulement 36 % de la population des pays à faible revenu est connectée à Internet, et combler la fracture numérique nécessiterait 1 600 milliards de dollars d'ici 2030[23]. Parallèlement, les progrès technologiques comportent des risques, dont la possibilité de creuser les inégalités ou d'introduire de nouveaux préjugés ou préjudices s'ils ne sont pas encadrés par une gouvernance solide, des garanties éthiques et une pédagogie pilotée par les enseignants.

Le monde n'a jamais eu autant besoin d'éducation. La possibilité de bâtir des systèmes éducatifs durables, inclusifs et assistés par la technologie, telle qu'exprimée dans les objectifs de développement durable, s'impose aujourd'hui comme une évidence. Pourtant, la baisse rapide des financements alloués à l'éducation constitue une contrainte majeure. À mesure que la marge de manœuvre budgétaire se réduit et que l'aide traditionnelle diminue, les budgets consacrés à l'éducation sont soumis à une pression croissante, précisément au moment où l'éducation est plus que jamais nécessaire pour permettre aux sociétés de s'adapter, de se diversifier et de se reconstruire.

3. RÉTROSPECTIONS SUR LE GPE 2025 : TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Le modèle du GPE repose avant tout sur la transformation du système pour améliorer les résultats d'apprentissage. Dans le cadre du plan stratégique GPE 2025, le partenariat s'est résolument détourné d'une approche fondée sur la planification sectorielle et des interventions ponctuelles sous forme de projets, au profit d'une approche systémique cohérente, conçue pour créer un environnement propice à une réforme durable du système d'éducation.

Le GPE 2025 reconnaît les systèmes éducatifs comme des écosystèmes complexes dont le progrès dépend des interactions et des synergies entre les différents éléments. Obtenir des résultats à grande échelle ne se résume pas à financer des projets isolés. Ce qui importe, c'est l'alignement et la cohérence des différentes composantes du système, soutenus par un engagement politique fort, des capacités institutionnelles solides et des partenariats inclusifs. Cette approche qui repose sur une seule réforme visait à concentrer les efforts sur la gestion du changement au sein des systèmes éducatifs, à optimiser l'alignement et à renforcer l'appropriation nationale de la mise en œuvre.

Une approche de transformation du système repose sur quatre principes fondamentaux :

- **une impulsion et une appropriation par le pays :** les réformes sont menées par le gouvernement et ancrées dans le plan sectoriel de l'éducation du pays ;
- **la cohérence et l'alignement :** tous les acteurs œuvrent à la réalisation d'une réforme prioritaire commune, ce qui permet d'éviter la fragmentation et les doublons ;
- **un financement basé sur les résultats :** des ressources sont déployées pour renforcer les systèmes gouvernementaux et réaliser des progrès concrets ; et
- **l'inclusion et la résilience :** les réformes visent à éliminer les obstacles rencontrés par les élèves marginalisés et à renforcer la capacité des systèmes à résister aux chocs.

Passer de projets à la transformation du système exige des méthodes de travail novatrices. Les efforts de réforme commencent par l'établissement d'un diagnostic commun des points de blocage systémiques qui empêchent de mettre en œuvre une réforme prioritaire ancrée dans les plans nationaux existants. Il s'agit d'un processus collaboratif qui regroupe le leadership politique et l'expertise technique, afin de prioriser les changements qui sont les plus à même de produire des résultats mesurables. Les principaux enseignements tirés sont les suivants[24] :

- Se concentrer sur une seule réforme prioritaire favorise l'engagement politique et l'alignement des ressources.
- Une gestion adaptative, appuyée par un suivi conjoint, contribue à maintenir la dynamique de la réforme.
- La planification intégrant la notion de genre, l'utilisation des données et des éléments factuels, et le financement national assorti d'une coordination efficace renforcent la capacité du système à pérenniser la réforme prioritaire.

Dans le cadre du GPE 2025, l'intégration des filles et des garçons marginalisés, des enfants en situation de handicap, des réfugiés et des élèves déplacés s'est de plus en plus renforcée dans les programmes de réformes. L'approche qui consiste à intégrer plus systématiquement les questions de genre a permis d'accroître la sensibilisation et la redevabilité des institutions, mais un investissement continu dans le leadership, les capacités et les systèmes de données est nécessaire. Les résultats de l'évaluation montrent[25] :

- **une meilleure intégration de l'analyse de la problématique de genre** dans la planification sectorielle et l'élaboration des réformes prioritaires ;
- **un plus grand nombre de financements alloués à l'égalité des genres et l'inclusion** (les activités en faveur de l'égalité des genres ont doublé par rapport à celles réalisées dans le cadre du GPE 2020) ; et
- **un dialogue sectoriel renforcé et une meilleure utilisation des données** pour soutenir les réformes qui luttent contre les violences sexistes, qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap et qui répondent aux besoins des réfugiés et des élèves déplacés.

Les conséquences de plus en plus importantes du changement climatique ont encore davantage fait valoir l'importance de bâtir des systèmes éducatifs à la fois inclusifs et résilients face au changement climatique. Dans le cadre du GPE 2025, les pays ont commencé à prendre en compte les évaluations des risques et à intégrer des infrastructures résistantes aux catastrophes naturelles et les connaissances sur le changement climatique dans la planification sectorielle et les réformes prioritaires. Les premiers enseignements semblent indiquer que la collaboration intersectorielle en particulier avec les ministères de l'Environnement et de la Protection sociale a permis de renforcer la contribution de l'éducation aux stratégies nationales d'adaptation[26].

L'appropriation par les pays et les approches basées sur les partenariats ont été renforcés dans le cadre du GPE 2025. Les gouvernements ont dirigé l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre des réformes, tandis que le GPE et ses partenaires se sont alignés sur les systèmes nationaux plutôt que sur des structures parallèles. Le nombre d'agents partenaires et de cofinanciers a augmenté, ce qui a permis de forger de nouveaux partenariats techniques et financiers. Les évaluations confirment que la valeur ajoutée du GPE réside dans « sa capacité à favoriser un dialogue inclusif, à renforcer le rôle moteur de l'État et à assurer la coordination entre les différents acteurs autour de priorités communes »[27].

Plusieurs mécanismes ont renforcé cette approche de partenariat :

- Le processus de pacte de partenariat a renforcé l'alignement national en reliant le leadership politique aux données techniques[28].
- Le dialogue, la coordination et la responsabilité

mutuelle entre les gouvernements et les partenaires se sont améliorés.

- Les processus de revue conjointe ont favorisé la réflexion stratégique, l'apprentissage adaptatif et des ajustements à mi-parcours.
- Des initiatives, telles que L'Éducation à voix haute et le Partage de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE, ont permis de faire entendre les voix de la société civile et de favoriser l'apprentissage entre les pays[29].
- Le groupe d'agents partenaires accrédités a été diversifié, permettant de mieux adapter les capacités des partenaires aux besoins des pays dans les divers contextes.

Parallèlement aux reformes programmatiques, le GPE a continué d'adapter et de simplifier son modèle opérationnel en réponse aux évaluations et aux commentaires des parties prenantes, ainsi qu'aux efforts plus larges de réforme multilatérale. Ces changements ont permis au partenariat d'accélérer son soutien dispensé aux pays partenaires, en réduisant le délai moyen nécessaire pour approuver les financements pour la transformation du système, et en raccourcissant le délai entre l'approbation du financement et le lancement du programme. Des étapes simplifiées après l'approbation et de meilleurs flux de travail opérationnels permettent également aux pays de commencer la mise en œuvre plus rapidement et que les ressources soient déployées aux domaines qui en ont le plus besoin.

Le GPE continue de faire preuve d'une grande efficacité interne grâce à une gestion financière prudente et à un contrôle rigoureux des coûts de fonctionnement. Des mesures stratégiques, notamment la rationalisation des effectifs, la baisse des coûts de fonctionnement et la transformation numérique, ont permis au partenariat de dispenser un niveau de soutien élevé aux programmes et d'approuver un grand nombre de financements, tout en opérant dans les limites de dépenses de fonctionnement approuvées par le Conseil d'administration.

Dans des contextes variés, le GPE 2025 a démontré que la transformation des systèmes éducatifs requiert les éléments suivants :

- une hiérarchisation claire des réformes ancrées dans les systèmes nationaux ;
- une impulsion et une appropriation à tous les niveaux ;
- des partenariats inclusifs et fondés sur des données probantes alignés sur des objectifs communs ;
- des financements et des mesures incitatives qui renforcent la durabilité ;
- l'équité, l'égalité des genres et la résilience en tant qu'objectifs faisant partie intégrante du système, et non comme objectifs distincts.

En s'appuyant sur ces enseignements, le GPE 2030 renforce son engagement envers la transformation du système en mettant plus explicitement l'accent sur un financement durable de l'éducation, des réformes pilotées par les pays et une action concertée avec les partenaires. Les approches en matière d'égalité des genres et d'inclusion sont plus nuancées, et évoluent délibérément vers l'intersectionnalité. Le processus de suivi annuel et l'utilisation d'incitations financières renforcent la responsabilité mutuelle des résultats, en veillant à se focaliser sur les progrès mesurables. (Les progrès seront suivis par le biais du Cadre de résultats du GPE 2030 qui figure à l'annexe 1.) Ces enseignements sous-tendent l'évolution de l'approche du GPE qui consiste à soutenir les réformes menées par les pays grâce à un suivi rigoureux, à encourager les résultats par le biais du financement et à intégrer l'égalité des genres et l'inclusion à chaque étape du partenariat.

4. L'ÉVOLUTION DE NOTRE APPROCHE AVEC LE GPE 2030

Le GPE 2030 s'appuie sur une théorie du changement claire et partagée (cf. encadré 1), fondée sur un concept simple mais puissant : le droit de chaque enfant à une éducation de qualité est garanti lorsque les pays mènent leurs propres réformes inclusives, qui sont ancrées dans des systèmes robustes et durables et soutenues par des partenariats et des financements efficaces. Dans le cadre du GPE 2030, le partenariat approfondit ce modèle en associant de manière plus explicite la transformation du système à un financement durable, en mettant davantage l'accent sur les résultats, en élargissant le rôle du partenariat, en tirant parti des financements innovants et en renforçant le rôle primordial des enseignants. Ensemble, ces changements servent à transformer l'ambition en progrès durables pour chaque apprenant.

La transformation des systèmes d'éducation nécessite un financement prévisible, équitable et durable. Les réformes de l'éducation ne perdurent que si elles s'appuient sur des systèmes nationaux solides et sont soutenues par des stratégies budgétaires cohérentes. Par conséquent, le GPE 2030 renforce le lien entre la transformation du système et le financement durable, en alignant les choix budgétaires, les décisions stratégiques et les résultats vers un objectif commun, qui aspire à garantir une éducation de qualité pour chaque enfant. Le GPE travaillera en étroite collaboration avec les ministères de l'Éducation, des Finances et de la Planification pour que l'éducation soit reconsidérée comme un investissement stratégique dans le capital humain, la résilience et la croissance. Il s'agit notamment de renforcer la capacité des ministères de l'Éducation à s'engager dans le dialogue budgétaire et à influencer les décisions relatives au budget et à la dette. Dans les situations de fragilité et de conflit, le modèle de financement du GPE allie flexibilité et durabilité, pour garantir la continuité de l'apprentissage tout en renforçant la résilience à long terme des systèmes éducatifs. Dans le cadre de l'octroi d'un soutien financier, l'empreinte géographique du GPE continuera de cibler en priorité les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les petits États insulaires et les pays sans littoral admissibles à l'aide de l'Association internationale de développement (IDA), en accordant la priorité aux pays qui ont les besoins les plus importants en matière d'éducation (cf. annexe 2).

Le financement public national constitue le fondement de la durabilité. En impliquant les différents ministères du gouvernement, notamment les ministères de l'Éducation, des Finances et de la Planification, le GPE 2030 aide à présenter l'éducation comme un investissement stratégique dans le capital humain, la résilience et la croissance, et non pas comme un simple coût social. Le GPE continuera à aider les pays à améliorer l'efficience, l'équité et le volume des dépenses nationales consacrées à l'éducation

ENCADRÉ 1 : LA THÉORIE DU CHANGEMENT

Le droit de chaque enfant à une éducation de qualité est garanti lorsque les pays pilotent leurs propres réformes inclusives, lesquelles sont ancrées dans des systèmes durables et soutenues par des partenariats et des financements efficaces.

Si les pays partenaires :

- mettent en œuvre des réformes prioritaires bien définies et adaptées au contexte, qui intègrent l'égalité des genres, l'inclusion (dont les personnes en situation de handicap, les réfugiés, les populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays et d'autres groupes marginalisés selon le contexte), et la résilience face au changement climatique ;
- renforcent les institutions et les mécanismes de mise en œuvre nécessaires pour exécuter, suivre et pérenniser ces réformes, en particulier en faveur des populations les plus marginalisées ;
- garantissent un financement adéquat et durable, qui repose sur les ressources nationales et est complété par des financements externes alignés et catalytiques ; et
- veillent à ce que les enseignants, la société civile, les jeunes, les parents, les acteurs infranationaux et les autres parties prenantes participent activement à l'élaboration et à la promotion des réformes…

Alors, les pays pourront bâtir des systèmes d'éducation plus solides et plus durables, qui garantissent une éducation de qualité à chaque enfant.

Et des systèmes d'éducation renforcés, financés de manière durable et adaptés au 21ème siècle, permettront à leur tour d'accélérer les progrès en matière d'accès à l'éducation, de qualité de l'apprentissage, d'égalité des genres et d'inclusion, tout en dotant les jeunes des compétences et de la résilience nécessaires pour affronter l'avenir.

Si tous les membres du GPE :

- collaborent au niveau national pour s'aligner sur une réforme prioritaire bien définie, pilotée par le gouvernement et adaptée au contexte ;
- optimisent toutes les possibilités de mobiliser, de dispenser et d'aligner les financements en appui à cette réforme ; et
- si le Secrétariat du GPE gère efficacement les ressources financières, techniques et fédératrices du partenariat sous la direction du Conseil du GPE…

Alors le GPE remplit sa mission qui consiste à mobiliser des partenariats et des investissements visant à transformer les systèmes d'éducation dans ses pays partenaires, sans laisser personne de côté.

ENCADRÉ 1 : *(suite)*

MISSION

Mobiliser des partenariats et des investissements pour transformer les systèmes éducatifs dans les pays partenaires, en ne laissant personne de côté

Tous les partenaires

- Collaborent pour s'aligner sur une réforme prioritaire bien définie et adaptée au contexte
- Optimisent toutes les possibilités de mobiliser, de dispenser et d'aligner les financements sur les réformes prioritaires pilotées par les gouvernements

Secrétariat du GPE

- Gère efficacement les ressources financières et techniques du partenariat pour soutenir la mise en œuvre et le financement de la réforme prioritaire, sous la direction du Conseil du GPE
- Mobilise des financements et facilite des partenariats pour soutenir les réformes pilotées par les gouvernements

OBJECTIFS

1. Mettre en œuvre des **réformes éducatives** pilotées par les pays, qui intègrent pleinement l'égalité des genres et incluent les personnes en situation de handicap, les réfugiés, ainsi que les groupes marginalisés en fonction du contexte du pays

2. Mobiliser des **financements intérieurs et extérieurs** pour appuyer et pérenniser les **réformes prioritaires**

3. Impulser et soutenir les réformes au moyen de **partenariats** coordonnés, efficaces et responsables incluant les principales parties prenantes du système

Des systèmes d'éducation plus solides et plus durables qui garantissent une éducation de qualité à chaque enfant

BUT

Favoriser l'accès à l'éducation, les acquis scolaires et l'égalité des genres grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients conçus pour le 21ème siècle

VISION » UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR CHAQUE ENFANT

en améliorant la planification, la budgétisation et la gestion des finances publiques. Des mécanismes d'incitation basés sur les résultats récompenseront les gouvernements qui améliorent le volume, l'équité ou l'efficience de leur financement national, avec des adaptations pour les situations de fragilité et de conflit. Cette approche reconnaît que des financements externes ne suffisent pas à réaliser une transformation durable du système. En effet, celle-ci dépend de la manière dont les gouvernements hiérarchisent et gèrent leurs propres ressources au fil du temps.

Le financement externe reste essentiel, en particulier pour les pays les plus pauvres et les pays les plus touchés par les crises, mais celui-ci doit jouer un rôle de catalyseur et non de substitut. Dans le contexte de la forte baisse de l'aide publique au développement, le GPE s'efforcera davantage de mobiliser des ressources externes, notamment des aides non traditionnelles, qui sont alignées sur les priorités des pays partenaires. Dans la mesure du possible, les financements du GPE seront structurés de manière à débloquer des ressources nationales et externes supplémentaires, et aider les pays à suivre des stratégies durables visant à réduire progressivement leur dépendance à l'égard de l'aide. Dans les situations d'urgence et de crises prolongées, le financement du GPE peut être rapidement aligné sur les interventions humanitaires, en concertation avec L'Éducation sans délai (cf. encadré 2) et d'autres parties prenantes, afin de garantir une approche coordonnée et de soutenir la continuité de l'apprentissage tout en gardant l'accent sur le renforcement du système. À mesure que le paysage de l'éducation dans les situations d'urgence et de crise prolongée évolue, le GPE continuera d'adapter son modèle de financement et de fonctionnement.

Le GPE 2030 cible délibérément ses efforts sur les dimensions multiples et interdépendantes des inégalités qui empêchent les enfants d'accéder à l'éducation et de réussir à l'école. Une analyse contextuelle des facteurs liés au niveau de pauvreté, au genre, au handicap, au statut de réfugié, à l'emplacement géographique et à la vulnérabilité climatique permet aux partenaires d'identifier les apprenants qui ont le plus de risques d'être exclus du système éducatif (cf. figure 1 ; encadrés 1 et 3). La prise en compte de ces facteurs, avec la qualité de l'éducation et la portée du système, permet d'identifier

ENCADRÉ 2 : LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LE GPE ET L'ÉDUCATION SANS DÉLAI

De nombreux pays partenaires du GPE se trouvent en situation de fragilité et de conflit. La capacité du GPE à répondre avec agilité aux besoins qui émergent dans ce genre de situations est essentielle à sa mission qui consiste à renforcer les systèmes d'éducation et à ne laisser personne de côté. Le GPE et l'Éducation sans délai apportent des valeurs ajoutées différentes dans les situations d'urgence et de crise prolongée. Leur complémentarité nécessite de coordonner les efforts avec les systèmes nationaux afin de favoriser des transitions cohérentes et des stratégies de sortie durables de l'Éducation sans délai vers le GPE.

Dans les situations d'urgence et de crise prolongée, le GPE peut aider les pays partenaires à limiter les interruptions des systèmes éducatifs, à assurer la continuité de l'apprentissage et à trouver un équilibre entre les besoins d'urgence et le renforcement à long-terme des systèmes éducatifs. Dans certains contextes humanitaires, les opérations du GPE peuvent intervenir lorsque les ressources de l'Éducation sans délai ne suffisent pas à elles seules pour répondre aux besoins à grande échelle. De même, bien que l'Éducation sans délai intervienne principalement dans des situations humanitaires critiques, il peut arriver qu'elle soit amenée à travailler dans des situations de crises prolongées.

Compte tenu du mandat spécifique de L'Éducation sans délai, le GPE veillera à ce que ses directives et ses communications indiquent clairement que L'Éducation sans délai est principalement responsable de la gestion de l'éducation dans les situations d'urgence, notamment en ce qui concerne le déploiement des fonds et l'élaboration des plans d'intervention.

Les fonds du GPE resteront flexibles pour pouvoir soutenir les interventions d'urgence lorsque L'Éducation sans délai n'est pas en mesure de le faire ou lorsque ses ressources ne suffisent pas à elles seules pour répondre à l'ampleur des besoins. Toute intervention d'urgence soutenue par des fonds du GPE sera discutée en amont avec L'Éducation sans délai.

Le GPE et L'Éducation sans délai fourniront conjointement des directives aux partenaires locaux sur la manière d'organiser et d'aligner leur soutien lorsque les deux organisations sont présentes.

des obstacles complexes et interdépendants, notamment le risque accru de subir des violences à l'intérieur et aux abords de l'école. Le GPE aide ses partenaires à identifier les schémas de marginalisation scolaire, et à planifier et budgétiser l'accès à l'éducation et une scolarisation complète (achèvement, apprentissage et sécurité) pour chaque fille et chaque garçon.

Figure 1 : L'approche d'intersectionnalité du GPE en matière d'égalité des genres



L'une des principales leçons tirées du GPE 2025 est que la transformation doit être évaluée à travers des résultats concrets (les progrès réalisés en matière d'apprentissage et d'inclusion), plutôt qu'à travers les seuls moyens mis en œuvre. Par conséquent, le GPE 2030 renforce une culture de la mise en œuvre et de la responsabilité partagée au sein du partenariat, avec des rôles et des responsabilités clairement définis pour obtenir des résultats. (Le modèle opérationnel et les méthodes de travail du GPE sont décrits à l'annexe 3.)

L'amélioration des données sur les résultats de l'apprentissage fondamental permettra de débloquer d'autres ressources du GPE. Les compétences fondamentales (la lecture, l'écriture et le calcul, et les compétences transférables, telles que les compétences socio-émotionnelles) sont essentielles pour l'apprentissage et le développement des compétences futures. Pourtant, la disponibilité des données, en particulier celles qui sont comparables dans le temps ou entre les pays, reste limitée dans de nombreux pays partenaires[30]. Le GPE conditionnera le financement basé sur les résultats à l'amélioration de la disponibilité et de l'utilisation des données sur les résultats de l'apprentissage fondamental, en identifiant et en incitant à des actions concrètes visant à renforcer les systèmes d'évaluation.

ENCADRÉ 3 : ENGAGEMENTS MONDIAUX DU GPE EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

À l'occasion du Sommet mondial sur le handicap 2025, le GPE s'est engagé à aider les pays à renforcer l'utilisation des données sur le handicap et sur les obstacles interdépendants, ainsi qu'à promouvoir un financement équitable, notamment pour les enfants en situation de handicap.

Dans le cadre du GPE 2030, le GPE continuera à

- diffuser les éléments probants et les connaissances sur les mesures efficaces en matière d'éducation inclusive ;
- proposer de renforcer les capacités pour élaborer, planifier et mettre en œuvre des politiques inclusives ; et
- promouvoir une implication significative des organisations qui œuvrent pour les personnes en situation de handicap dans les processus sectoriels de l'éducation au niveau national.

Le GPE renforcera également le processus de suivi du volume de ses financements qui soutiennent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le cadre du GPE 2030.

Le suivi des résultats couvrira à la fois les progrès accomplis au niveau du système et les résultats obtenus au niveau des bénéficiaires grâce aux financements et au cofinancement du GPE. Au niveau des systèmes, cela inclut la mise en œuvre des réformes, le financement, l'inclusion, les données sur l'apprentissage, et l'efficacité des partenariats. Au niveau des bénéficiaires, les résultats mettront l'accent sur les bénéfices mesurables pour les enseignants et les apprenants, en priorisant les résultats d'apprentissage, l'égalité des genres et l'inclusion. Des indicateurs moins nombreux, plus clairs et plus pertinents permettront de relier les ressources aux résultats, et d'aider les pays à se concentrer sur les domaines qui peuvent être améliorés par le biais des politiques et de leur mise en œuvre.

Les résultats seront ventilés par sexe, à l'aide d'une approche d'intersectionnalité pour suivre d'autres formes d'exclusion en fonction du contexte, notamment les réfugiés et les élèves déplacés. Conformément aux engagements du GPE pris en faveur des personnes en situation de handicap, un soutien supplémentaire renforcera le suivi des résultats pour les enfants en situation de handicap.

L'évaluation dans le cadre du GPE 2030 ne sert pas seulement à rendre des comptes, mais elle constitue également un outil d'apprentissage. Le suivi quantitatif est complété par l'apprentissage évaluatif, ce qui permet aux pays d'adapter leurs réformes au fur et à mesure que de nouvelles données probantes apparaissent. Le suivi annuel des résultats et les examens de mi-parcours, intégrés au dialogue sectoriel en cours, permettent d'effectuer un suivi inclusif des résultats, de prendre des mesures correctives, d'apporter constamment des améliorations, et de renforcer la responsabilité mutuelle entre les gouvernements, les partenaires et les citoyens.

À mesure que le GPE évolue, rapprocher les capacités mondiales des pays partenaires et améliorer son efficacité interne sont essentiels pour générer un véritable impact. Le Secrétariat du GPE continuera à simplifier ses opérations et à renforcer son rôle auprès des pays partenaires en renforçant sa présence au niveau régional et national. Cela positionne le GPE comme un partenaire agile, capable de s'adapter aux besoins évolutifs des pays et au changement de l'architecture éducative mondiale.

La valeur ajoutée du GPE réside dans sa double identité à la fois de fonds et de partenariat multipartite. Grâce à son pouvoir de mobilisation, le GPE aide les pays à établir un consensus politique autour des réformes prioritaires, à aligner le financement externe et à garantir que ce sont les institutions nationales, et non les projets, qui pilotent la mise en œuvre. Dans le cadre du GPE 2030, ce rôle de partenariat devient plus inclusif et plus opérationnel, grâce à des approches adaptées au contexte dans les situations de fragilité et de conflit. (Un aperçu des groupes partenaires et parties prenantes du GPE est présenté à l'annexe 4.)

Les chefs d'établissement, les enseignants et les

ENCADRÉ 4 : ENGAGEMENT MONDIAL DU GPE EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS

Lors du Forum mondial sur les réfugiés 2023, le GPE s'est associé à ses partenaires pour prendre un engagement multipartite visant à élargir l'accès des enfants réfugiés à une éducation sûre, de qualité et adaptée, et à soutenir leur inclusion dans les systèmes éducatifs nationaux. Pour concrétiser cet engagement, le GPE mobilisera davantage de financements en faveur de l'inclusion des réfugiés grâce à ses mécanismes de financement ; plaidera en faveur d'un financement de l'éducation plus important dans les pays partenaires qui accueillent des réfugiés ; soutiendra un dialogue sectoriel inclusif et fondé sur des données probantes sur l'inclusion ; et favorisera l'échange de connaissances et le développement de biens publics mondiaux qui renforcent l'inclusion au niveau des pays.

élèves sont des acteurs essentiels de la réforme de l'éducation, pourtant leurs voix sont souvent sous-représentées. Le GPE 2030 élargit l'engagement auprès des organisations d'enseignants et de la société civile, en partenariat avec les pouvoirs publics. Il vise à renforcer leur participation au dialogue stratégique et à la mise en œuvre des programmes, avec un accent particulier sur les enseignantes, les enseignants en situation de handicap et les enseignants réfugiés. Les pays partenaires seront également soutenus pour impliquer véritablement les élèves et les jeunes dans les processus de dialogue et de prise de décision.

Le pacte de partenariat demeure le mécanisme central d'alignement des partenaires autour d'une réforme unique pilotée par le gouvernement, en définissant plus clairement les rôles et les responsabilités partagées pour mener à bien les changements. Un dialogue inclusif mené par les groupes locaux des partenaires de l'éducation rassemble les ministères, la société civile, les enseignants, les jeunes et les partenaires de développement, afin de supprimer les obstacles, de suivre la mise en œuvre et de maintenir la dynamique. Les gouvernements seront accompagnés pour renforcer le dialogue avec les principales parties prenantes du système. Les bailleurs de fonds externes sont encouragés à aligner leur soutien sur les systèmes gouvernementaux, ce qui renforcera l'appropriation et la responsabilité.

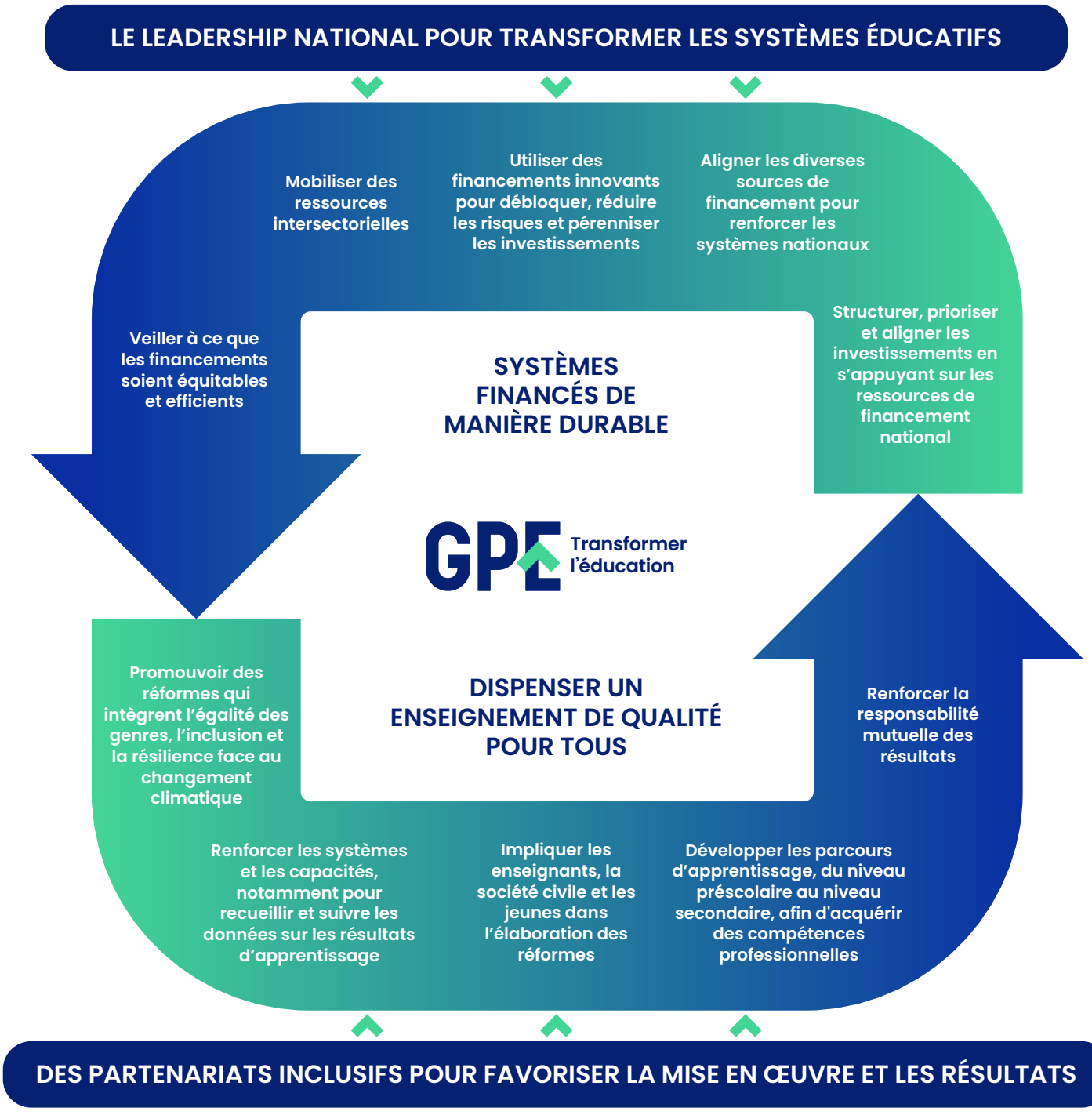
Grâce à des instruments tels que le financement pour la transformation du système, le fonds à effet multiplicateur du GPE, l'Accélérateur de l'éducation des filles et une enveloppe de financements innovants, le GPE mobilisera des cofinancements provenant de partenaires bilatéraux, multilatéraux, philanthropiques et privés. Dans le cadre du GPE 2025, le fonds à effet multiplicateur a permis de mobiliser 3,78 milliards de dollars de cofinancement auprès de 66 partenaires, en utilisant un peu moins d'un milliard de dollars de financements du GPE, ce qui correspond à un ratio de levier financier moyen de 4 : 1. Les fonds concessionnels et les financements continueront d'être utilisés de manière stratégique pour réduire les risques ou débloquer des investissements plus importants des banques de développement, des fonds pour le climat et des partenaires privés.

Les approches de financement innovant, notamment les financements mixtes, les mécanismes basés sur les résultats et les investissements dans l'éducation liés au changement climatique, relieront l'éducation aux grandes priorités nationales. En mobilisant diverses sources de financement et en les alignant sur un même programme de réforme, le GPE veille à ce que chaque dollar, qu'il provienne de sources nationales ou externes, contribue directement à la durabilité et à l'impact des systèmes éducatifs. Une meilleure communication des résultats du cofinancement, ainsi que des ressources, permettra de s'assurer que les financements mobilisés contribuent directement à des réformes durables et inclusives.

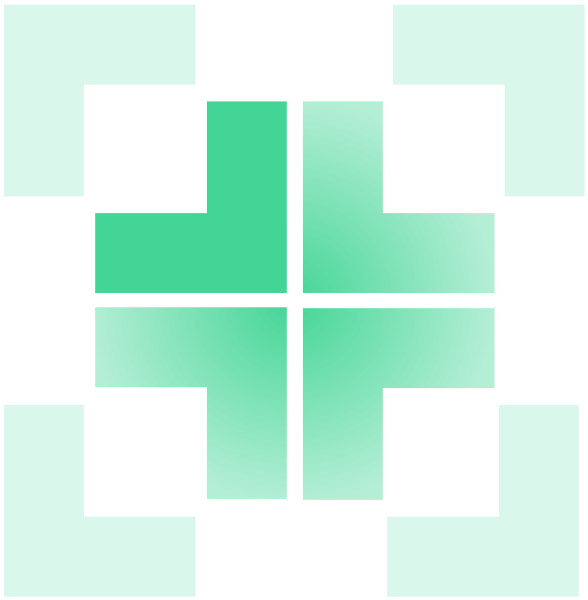
La Fondation de soutien au GPE, établie à Genève en 2026, est une entité à but non lucratif qui a été créée pour soutenir la mission, la vision et les objectifs du GPE. Elle offre une plateforme dédiée à la mobilisation de financements privés et philanthropiques, ainsi que d'autres formes de soutien, en accord avec les priorités définies par les pays en matière d'éducation. Grâce à des mécanismes transparents et responsables, la Fondation de soutien au GPE vient compléter les principaux instruments de financement du GPE en acheminant des financements catalytiques, mixtes et innovants, et en collaborant avec d'autres acteurs, afin de renforcer les systèmes éducatifs nationaux et de promouvoir des résultats d'apprentissage durables et inclusifs.

Le GPE 2030 s'appuie sur les points forts et les enseignements tirés du GPE 2025, mais va plus loin en intégrant la transformation du système, le financement durable et un partenariat inclusif dans un modèle plus robuste et cohérent. Il réaffirme que des progrès durables dans le domaine de l'éducation reposent sur l'alignement de la volonté politique, des ressources financières et des capacités du système autour de résultats communs. Grâce à des financements plus efficaces, à des évaluations plus pertinentes, à un partenariat renforcé et à un engagement indéfectible en faveur de l'égalité des genres et de l'inclusion, le GPE 2030 aidera les pays à tenir la promesse de garantir une éducation de qualité pour chaque enfant, de manière durable et à grande échelle (cf. figure 2).

Figure 2 : Le modèle du GPE visant à transformer le financement de l'éducation et la prestation des services d'éducation pour favoriser un impact durable.



Le GPE 2030 s'appuie sur les points forts et les enseignements tirés du GPE 2025, mais s'oriente de manière décisive vers un modèle plus intégré et tourné vers l'avenir. Ce modèle articule transformation des systèmes, financement durable et partenariats inclusifs au service de résultats partagés. Il reconnaît que des progrès durables en éducation reposent moins sur des interventions isolées que sur l'alignement, dans la durée, du leadership politique, du financement public, des capacités institutionnelles et d'une action coordonnée. Dans un monde marqué par l'incertitude et des crises croissantes, le GPE 2030 érige l'éducation en impératif social et en investissement stratégique pour la résilience, l'équité et le potentiel humain. En soutenant les réformes menées par les pays, en renforçant la responsabilité des résultats et en mobilisant un partenariat autour d'un objectif commun, le GPE contribuera à garantir que chaque enfant puisse accéder à une éducation de qualité — et que les systèmes éducatifs puissent la dispenser durablement, à grande échelle.





ANNEXES

Annexe 1 : Cadre de résultats du GPE 2030

Ventilation par sexe, niveau d'instruction, enfants et jeunes en situation de handicap, lieu de résidence, réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, le cas échéant[1].

BUT DU GPE 2030 : FAVORISER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION, LES ACQUIS SCOLAIRES ET L'ÉGALITÉ DES GENRES GRÂCE À DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS ÉQUITABLES, INCLUSIFS ET RÉSILIENTS CONÇUS POUR LE 21ÈME SIÈCLE.
Principaux résultats des financements et cofinancements du GPE
1. Nombre et pourcentage d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'une meilleure éducation.
2. Nombre et pourcentage d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'interventions qui favorisent l'égalité des genres.
3. Nombre et pourcentage d'enfants et de jeunes non scolarisés ayant bénéficié d'une éducation et/ou d'une formation.
4. Nombre et pourcentage d'enfants dont les résultats scolaires se sont améliorés.
5. Nombre et pourcentage d'enseignants ayant bénéficié de programmes/d'activités de développement professionnel.
OBJECTIFS DU GPE 2030
Objectif 1 : Mettre en œuvre efficacement des réformes éducatives prioritaires pilotées par les pays, qui intègrent pleinement l'égalité des genres et incluent les personnes en situation de handicap, les réfugiés, ainsi que les autres groupes marginalisés en fonction du contexte du pays.
1. Pourcentage de pays partenaires dont la réforme prioritaire améliore les principales composantes du système éducatif.

1. Pour voir la méthodologie utilisée, veuillez-vous référer au document suivant : https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-de-resultats-du-gpe-2030-annexes-pour-decision.

2. Pourcentage de pays partenaires ayant amélioré la planification, la budgétisation et le suivi de l'éducation en intégrant l'égalité des genres et l'inclusion.

3a. Pourcentage de pays partenaires ayant progressé au regard de la communication des données sur l'ODD 4.1.1a.

3b. Pourcentage de pays partenaires ayant atteint les déclencheurs de l'allocation complémentaire liés à la communication des données sur l'ODD 4.1.1a.

4. Pourcentage de pays partenaires ayant amélioré la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels.

Objectif 2 : Mobiliser des financements intérieurs et extérieurs pour soutenir une mise en œuvre efficace des réformes prioritaires et les pérenniser.

5a. Pourcentage de pays partenaires ayant amélioré :

- le volume du financement national consacré à l'éducation ;
- l'équité du financement national consacré à l'éducation ; et
- l'efficience du financement national consacré à l'éducation.

5b. Pourcentage de pays partenaires ayant atteint les déclencheurs de l'allocation complémentaire liés au volume, à l'équité et à l'efficience du financement national.

6. Total des cofinancements mobilisés grâce aux financements du GPE.

7. Pourcentage des engagements des bailleurs dans le fonds du GPE qui ont été honorés.

8. Pourcentage des programmes de financements de mise en œuvre du GPE qui contribuent à la durabilité des réformes prioritaires.

Objectif 3 : Impulser et soutenir les réformes au moyen de partenariats coordonnés, efficaces et responsables incluant les principales parties prenantes du système.

9. Pourcentage de pays partenaires où le partenariat fait preuve d'une responsabilité mutuelle pour garantir un partenariat efficace.

10. Pourcentage de pays partenaires disposant de groupes locaux des partenaires de l'éducation inclusifs.

11. Nombre de changements d'orientation des politiques publiques dans les pays partenaires influencés par les organisations de la société civile, les organisations d'enseignants, les organisations de jeunesse ou le secteur privé.

12. Pourcentage de pays partenaires ayant amélioré la coordination sectorielle.

Annexe 2 : Périmètre d'action des financements et de l'engagement du GPE

PÉRIMÈTRE D'ACTION	EXEMPLES
Le GPE 2030 maintiendra un périmètre de 12 années d'enseignement primaire et secondaire, et au moins une année d'enseignement préscolaire.	Élargir l'accès à l'enseignement préscolaire ; améliorer l'apprentissage fondamental ; soutenir les programmes de rattrapage ; renforcer la formation des enseignants et l'alignement sur les programmes scolaires.
Il est possible d'élargir le périmètre d'action des interventions fondées sur des données probantes en faveur de programmes intégrés pour les enfants plus jeunes (3 ans et plus), dans le cadre de programmes axés sur l'éducation préscolaire, ainsi que de programmes d'acquisition de compétences professionnelles pour les jeunes scolarisés dans l'enseignement secondaire ou qui suivent des programmes informels équivalents ou des cours de rattrapage et des programmes d'acquisition de compétences.	Financement de programmes d'apprentissage inclusifs pour les jeunes enfants (3 ans et plus) ; intégration de l'employabilité et des compétences dans les programmes d'études secondaires ; mise en place de parcours permettant aux jeunes trop âgés ou déscolarisés de reprendre leurs études ou de retrouver un emploi.
Le GPE continuera d'intégrer de manière plus systématique l'inclusion et l'égalité des genres dans tous les aspects des travaux du GPE, notamment en se concentrant sur la lutte contre la violence sexiste et sur l'intégration des enfants en situation de handicap et des réfugiés. Une attention particulière devra être accordée à la santé et à la nutrition à l'école.	Financement dispensé pour favoriser la budgétisation tenant compte des questions de genre et de la question du handicap ; initiatives en faveur de la sécurité dans les écoles et de la prévention de la violence sexiste ; intégration de programmes de santé et d'alimentation scolaires dans les plans de l'éducation ; formation des enseignants à la pédagogie inclusive dans les pays qui accueillent des réfugiés.
Le GPE renforcera les capacités des pays à identifier, à suivre et à soutenir les enfants en proie au décrochage scolaire ou déscolarisés, notamment en orientant les financements du GPE vers les enfants et les jeunes qui ne sont pas scolarisés dans le système éducatif formel. Le GPE continuera à soutenir des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et prenant en compte le genre, en adoptant une perspective intersectionnelle et en encourageant l'équité, l'efficience et le volume des financements nationaux.	Mesures incitatives pour une répartition équitable des dépenses nationales consacrées à l'éducation ; financement pour le renforcement des capacités en matière de collecte de données ventilées et de suivi ; financement flexible destiné à atteindre les élèves les plus marginalisés.
Le GPE renforcera les approches visant à lutter contre le changement climatique dans les systèmes éducatifs et à atténuer ses effets dans la prestation de services éducatifs.	Mesures visant à prévenir, à contrer et à atténuer les effets du changement climatique et des conflits sur les systèmes éducatifs ; alignement sur les stratégies nationales de résilience face au changement climatique (par exemple, des écoles résistantes aux catastrophes) ; mesures ciblées visant à atténuer les effets sur les populations les plus vulnérables.

Annexe 3 : Comment nous travaillons

La capacité du GPE à obtenir des résultats dépend non seulement des *activités* que nous entreprenons, mais aussi de la *manière* dont nous travaillons. Le modèle opérationnel du GPE 2030 s'appuie sur celui du GPE 2025, mais il met davantage l'accent sur la mise en œuvre, la durabilité et la responsabilité partagée.

OBJECTIFS	QUESTIONS CLÉS	INSTRUMENTS DE SOUTIEN
METTRE EN ŒUVRE UNE RÉFORME PRIORITAIRE INCLUSIVE	Quel axe prioritaire le pays souhaite-t-il modifier ? Quelles mesures seront nécessaires pour faciliter la mise en œuvre ? Les notions d'égalité des genres et d'inclusion sont-elles systématiquement intégrées ? Comment améliorer les données sur les résultats d'apprentissage ? Comment renforcer le système d'éducation pour qu'il soit performant ?	Pacte de partenariat Déclencheurs du financement complémentaire subordonnés à la communication de données sur les résultats d'apprentissage fondamentaux Financement pour le renforcement des capacités du système
MOBILISER DES FINANCEMENTS DURABLES	Comment le pays améliorera-t-il son financement national ? Quelle est la stratégie à adopter pour parvenir à un système éducatif financé de manière durable ? Comment les financements externes, ainsi que les financements du GPE, peuvent-ils mobiliser des cofinancements supplémentaires pour favoriser la durabilité à long terme ? Le financement renforce-t-il les systèmes gouvernementaux et favorise-t-il la durabilité de la réforme ?	Financement dispensé pour faciliter le dialogue sur le financement de l'éducation Déclencheurs du financement complémentaire subordonnés au financement national Financements externes et cofinancements à effet de levier
IMPULSER LA MISE EN ŒUVRE AU MOYEN DE PARTENARIATS EFFICACES	Les principales parties prenantes ont-elles été impliquées dans l'élaboration de la réforme ? Sont-elles alignées pour soutenir sa mise en œuvre ? Comment le suivi des progrès sera-t-il assuré de manière inclusive ?	Financement dispensé aux principales parties prenantes du système pour faciliter le dialogue inclusif Suivi annuel/examens de mi-parcours

Instruments de financement et de soutien

Les instruments de financement du GPE ont été conçus pour renforcer les systèmes, mobiliser des financements durables et encourager l'obtention de résultats. Ils comprennent des déclencheurs basés sur les résultats, subordonnés au financement national et aux résultats d'apprentissage, et offrent une certaine souplesse dans les situations de fragilité et de crise.

INSTRUMENT FINANCIER	OBJECTIF	ÉLIGIBILITÉ
FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME	Financement phare pour soutenir les réformes à grande échelle pilotées par les pays visant à supprimer les obstacles systémiques qui nuisent aux systèmes éducatifs.	Les pays à faible revenu, les petits États insulaires en développement (PEID) éligibles au soutien de l'Association internationale de développement (IDA), et les pays classés comme les moins avancés, touchés par la fragilité ou les conflits, même s'ils accèdent ultérieurement au statut de pays à revenu intermédiaire.
FONDS À EFFET MULTIPLICATEUR DU GPE	Mobilise des financements bilatéraux, multilatéraux, philanthropiques et privés afin de s'aligner sur les réformes prioritaires pilotées par les pays. Débloque des financements complémentaires à un ratio minimum de 4 : 1 pour chaque dollar investi par le GPE. Prévoit un mécanisme de contrepartie à un ratio de 1 : 1 pour les fondations et les partenaires philanthropiques.	Plusieurs pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ainsi que les pays qui ont déjà pu prétendre à ce type de financement dans le cadre du GPE 2025.
ENVELOPPE DE FINANCEMENTS INNOVANTS	Fonds catalytiques qui associent des financements concessionnels mixtes, des incitations philanthropiques et des instruments de partage des risques pour mobiliser des ressources publiques et privées supplémentaires visant à soutenir des réformes de l'éducation durables pilotées par les gouvernements.	Les pays qui s'engagent de manière crédible à assurer la résilience du financement national et un financement durable de l'éducation.

ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉDUCATION DES FILLES	Cible les ressources pour soutenir les réformes visant à éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les filles fortement marginalisées, en complément d'une intégration plus systématique de l'égalité des genres dans la transformation du système ou les financements au titre du fonds à effet multiplicateur du GPE.	Les pays qui rencontrent le plus de difficultés à garantir l'égalité des genres dans et par l'éducation. Les fonds disponibles seront d'abord mis à la disposition des pays éligibles qui remplissaient les conditions requises pour bénéficier de l'Accélérateur de l'éducation des filles dans le cadre du GPE 2025, mais qui n'ont pas reçu d'allocation.
FINANCEMENT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU SYSTÈME	Soutient la planification sectorielle inclusive, les diagnostics systémiques et le renforcement des capacités institutionnelles afin de créer un environnement plus propice à la mise en œuvre de la réforme.	Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ainsi que les pays qui ont déjà pu prétendre à ce type de financement dans le cadre de l'ancien plan stratégique du GPE.
L'ÉDUCATION À VOIX HAUTE	Renforce la participation de la société civile dans le dialogue inclusif, la réforme stratégique et la responsabilité sociale des systèmes d'éducation.	Tous les pays partenaires du GPE.
PARTAGE DE CONNAISSANCES ET D'INNOVATIONS DU GPE (KIX)	Soutient la production, la mobilisation et l'utilisation de données probantes grâce à la recherche appliquée et des pôles régionaux, afin de mettre à l'échelle les innovations et de renforcer les capacités en matière d'élaboration de politiques.	Tous les pays partenaires du GPE, indépendamment de leur niveau de revenu.
INITIATIVES D'APPUI TECHNIQUE	Dispensent un appui technique ciblé grâce à des mécanismes axés sur la demande pour éliminer les obstacles intersectoriels.	Les pays partenaires du GPE sélectionnés en fonction des besoins et des priorités identifiés dans leurs programmes de réformes.
FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ	Permet aux pays partenaires de réaffecter les ressources allouées par le GPE pour remédier aux crises. Vise à assurer la continuité de l'enseignement et à soutenir la reconstruction, et permet de solliciter un décaissement anticipé pouvant atteindre jusqu'à 20 % de l'allocation du financement (ou jusqu'à 10 millions de dollars).	Tous les pays pouvant prétendre à un financement du GPE qui sont confrontés à des situations d'urgence telles que des conflits, des catastrophes naturelles et des crises sanitaires. En coordination avec L'Éducation sans délai et en accord avec les interventions humanitaires communes.

Annexe 4 : Nos partenaires

Le Conseil d'administration du GPE définit les politiques et stratégies du partenariat. Le Secrétariat du GPE fournit un soutien administratif et opérationnel au partenariat et facilite la collaboration avec tous les partenaires.

CATÉGORIE DE PARTENAIRE	RÔLES ET CONTRIBUTIONS
GOUVERNEMENTS DES PAYS PARTENAIRES	› Les ministères de l'Éducation pilotent et mettent en œuvre le programme de réforme à l'aide des pactes de partenariat qui sont alignés sur les plans sectoriels de l'éducation du pays. › Les ministères des Finances et les autorités budgétaires nationales mobilisent, allouent et maintiennent les financements nationaux consacrés à l'éducation. › Les autorités locales et régionales (États, provinces, districts) jouent un rôle essentiel lorsque l'éducation est décentralisée. › Les gouvernements des pays touchés par la fragilité et les crises collaborent avec le GPE au moyen de cadres opérationnels adaptés afin de garantir la continuité de l'apprentissage et la résilience du système.
SOCIÉTÉ CIVILE ET REPRÉSENTANTS D'ENSEIGNANTS	› Les organisations de la société civile participent au dialogue inclusif sur les politiques, ainsi qu'aux processus de suivi et de responsabilisation. › Les syndicats d'enseignants et les associations professionnelles contribuent à l'élaboration des politiques, au développement professionnel et aux stratégies d'affectation équitable. › L'Éducation à voix haute renforce l'espace civique pour garantir un plaidoyer fondé sur des données probantes et un suivi participatif des réformes de l'éducation.
PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT ET FINANCIERS	› Des partenaires multilatéraux tels que la Banque mondiale (organisme hôte et administrateur fiduciaire du GPE), l'UNICEF et l'UNESCO agissent en tant qu'agents partenaires, en coordonnant l'appui technique et financier. › Les institutions internationales (UNESCO, HCR, UNICEF, Banque mondiale, Programme alimentaire mondial) collaborent avec le GPE sur des questions telles que les données, les initiatives de riposte à la crise, l'alimentation scolaire et le changement climatique. › Des bailleurs de fonds bilatéraux, des fondations philanthropiques et des banques de développement cofinancent les financements du GPE et soutiennent ainsi le modèle de financement à effet de levier 4 : 1 du GPE. › Les institutions de financement du développement, notamment les banques régionales et nationales, mettent en œuvre des mécanismes de financement innovants et des programmes de conversion de la dette en services d'éducation, afin d'accroître la marge de manœuvre budgétaire pour l'éducation.

ORGANISATIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES	› Les organismes régionaux et les réseaux d'apprentissage entre pairs, tels que le Partage de connaissances et d'innovations (KIX), renforcent le partage de données probantes et les capacités au niveau régional. › Les institutions internationales (UNESCO, UNICEF, Programme alimentaire mondial) collaborent avec le GPE dans les domaines des données, des politiques, des interventions de riposte à la crise et de l'alimentation scolaire. › Les partenariats avec L'Éducation sans délai (ECW) et d'autres acteurs humanitaires permettent d'aligner les efforts déployés dans le cadre du lien entre action humanitaire et développement.
SECTEUR PRIVÉ ET PARTENAIRES NON TRADITIONNELS	› Les fondations privées, les sociétés et les entreprises sociales contribuent à l'innovation, au financement et à la technologie qui favorisent la transformation du système. › Les partenariats sont axés sur l'apprentissage numérique, les technologies d'assistance pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap et les infrastructures résilientes face au changement climatique. › La Fondation de soutien au GPE à Genève offre une plateforme pour mobiliser des financements privés et philanthropiques qui sont alignés sur les priorités publiques.

NOTES DE FIN

1. Banque mondiale, « *Navigating Multiple Crises, Staying the Course on Long-Term Development: The World Bank's Group's Response to the Crises Affecting Developing Countries* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2023) (en anglais uniquement).
2. UNESCO, « *Aid to Education: Time for Tough Decisions* », Rapport mondial de suivi sur l'éducation : Document de politique n° 50 (Paris : UNESCO, 2025), https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000394153 (en anglais uniquement).
3. OCDE, « Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024 : Instaurer la confiance dans un contexte complexe » (Paris : publication de l'OCDE, 2024).
4. Nations Unies, Banque de données des perspectives de la population mondiale, 2024.
5. *Banque mondiale, « Africa's Pulse : une analyse des enjeux façonnant l'avenir économique de l'Afrique »* (Washington, DC : Banque mondiale, Octobre 2025).
6. Comité directeur de haut niveau ODD4, « *L'avenir en péril : pourquoi il est essentiel d'investir dans l'éducation* » (Paris : UNESCO, 2023).
7. A. Gethin, « *Distributional Growth Accounting: Education and the Reduction of Global Poverty, 1980 – 2019* » (UNESCO, Septembre 2024) (en anglais uniquement).
8. K. Lachichhane & Y. Sawada, « *Disability and returns to education in a developing country* », *Economics of Education Review* 37 (2013) : 85-94, https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2013.08.007 (en anglais uniquement).
9. Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), « *Key Findings from Analyses on the Relationship between Education and Peace* » (Washington, DC : GPE, 2024), https://www.globalpartnership.org/content/key-findings-analyses-relationship-between-education-and-peace (en anglais uniquement).
10. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), « Rapport sur le développement humain 2020 : La prochaine frontière, Le développement humain et l'Anthropocène », (New York : PNUD, 2020) ; UNESCO, « *Education for Social Cohesion and Peacebuilding* » (Paris : UNESCO, 2022) ; Rapports mondiaux de suivi sur l'éducation.
11. Banque mondiale, « *Missed Opportunities: The High Cost of Not Educating Girls* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2018) (en anglais uniquement).
12. Banque mondiale, « *Education for Refugees: Investing in the Future* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2023) ; Banque mondiale et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), « *The Global Cost of Inclusive Refugee Education* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2021) ; R. Hopper, « *Refugee education financing: Key Facts and Findings — Insights into the Financing of Refugee Education in Low- and Middle-Income Countries* », Document de travail de recherche sur les politiques n° 10752 (Washington, DC : Banque mondiale, 2024) ; Banque mondiale, « *Forcibly Displaced: Toward a Development Approach Supporting Refugees, the Internally Displaced, and Their Hosts* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2017) ; HCR et Banque mondiale, Centre conjoint des données sur les déplacements forcés « Rapport annuel 2019-2020 » (Genève : HCR, et Washington, DC : Banque mondiale, 2020).
13. UNESCO et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), « Ouvrir la voie à l'inclusion : vers une politique d'éducation des réfugiés fondée sur des données probantes » (Paris : UNESCO, 2023) ; UNESCO et HCR, *Paving Pathways for Inclusion: A Global Overview of Refugee Education Data* (Paris : UNESCO, 2023).
14. UNESCO, OCDE et le Secrétariat du Commonwealth, « Le prix de l'inaction : les coûts privés, fiscaux et sociaux à l'échelle mondiale des enfants et des jeunes qui n'apprennent pas » (Paris : UNESCO, 2024), https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000391923.
15. Banque mondiale, *« State of Global Learning Poverty: 2022 Update »* (Washington, DC : Banque mondiale, 2022), https://www.worldbank.org/en/topic/education/publication/state-of-global-learning-poverty (en anglais uniquement).
16. Banque mondiale, « *Missed Opportunities: The High Cost of Not Educating Girls* » (Washington, DC : Banque mondiale, 2018) (en anglais uniquement).
17. Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), Données sur les enfants non scolarisés (Montréal : ISU, 2023) ; UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016, « L'Éducation pour les peuples et la planète : créer des avenirs durables pour tous ».
18. UNICEF, « La situation des enfants dans le monde 2021 : Dans ma tête – Promouvoir, protéger et prendre en charge la santé mentale des enfants » (New York : UNICEF, 2021); UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016, « L'Éducation pour les peuples et la planète : créer des avenirs durables pour tous ».

19. Organisation internationale du travail (OIT), « *Skills for the Future of Work: Trends, Gaps and Responses* ». Genève : OIT, 2023 (en anglais uniquement); UNICEF, « *Reimagining Skills: The Future of Education and Skills for Children and Young People* ». New York : UNICEF, 2022 (en anglais uniquement).

20. D. Evans, « *Do Investments in Early Grade Literacy and Numeracy Pay Off in Earnings? Our Best Evidence Says Yes* », Blog du *Center for Global Development*, 23 octobre 2025 ; L. Crawfurd, « *The Economic Returns to Foundational Literacy and Numeracy: Evidence from Indonesia* » (Document de travail du *Center for Global Development*, 2025) ; J. Das et al., « *The Long-Term Earnings Impacts of Foundational Learning in Pakistan* » (Document de travail du *Center for Global Development*, 2025) (en anglais uniquement).

21. Banque mondiale, UNESCO, et UNICEF, « État de la crise mondiale de l'éducation : un chemin pour le redressement » (Washington, DC : Banque mondiale, 2021) ; UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016, « L'Éducation pour les peuples et la planète : créer des avenirs durables pour tous ».

22. UNESCO et Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030, « Rapport mondial sur les enseignants : remédier aux pénuries d'enseignants; grandes lignes » (Paris : UNESCO, 2023).

23. Union internationale des télécommunications (UIT), « Global Connectivity Report 2024 » (Genève : UIT, 2024) (en anglais uniquement).

24. GPE, « Évaluation thématique et au niveau des pays : Rapport de synthèse – Phase 1 » (Washington, DC : GPE, 2024) ; GPE, « *Rapport sur les résultats 2025* » (Washington, DC : GPE, 2025).

25. GPE, « Examen rapide de l'intégration de la dimension de genre dans le modèle opérationnel du GPE 2025 » (Washington, DC : GPE, 2025), https://www.globalpartnership.org/fr/content/examen-rapide-integration-dimension-genre-modele-operationnel-gpe-resume-analytique ; GPE, « Évaluation thématique et au niveau des pays : Rapport de synthèse - Phase 1 » ; GPE, « Rapport sur les résultats 2025 ».

26. GPE, « Vers des systèmes éducatifs intégrant le climat : un cadre d'action en 7 dimensions » (Washington, DC : GPE, 2023), https://www.globalpartnership.org/fr/content/vers-des-systemes-educatifs-integrant-le-climat-un-cadre-daction-en-7-dimensions.

27. Réseau d›évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN), « *Assessment of the Global Partnership for Education 2024* » (Paris : MOPAN, 2024) (en anglais uniquement).

28. GPE, « Évaluation thématique et au niveau des pays : Rapport de synthèse - Phase 1 ».

29. *INTRAC for civil society*, « Revue de L'Éducation à voix haute : Rapport de la phase 1 » (Oxford : INTRAC, octobre 2024), https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-de-leducation-voix-haute-rapport-de-la-phase-1-resume-analytique-octobre-2024 ; *INTRAC for civil society*, « Revue de L'Éducation à voix haute : Rapport de la phase 2 » (Oxford : INTRAC, Mars 2025), https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-de-leducation-voix-haute-rapport-de-la-phase-2-mars-2025 ; Ryne Consulting, « Revue du programme Partage de connaissances et d'innovations (KIX) du Partenariat mondial pour l'éducation : Résumé analytique » (Londres : Ryne Consulting, Octobre 2024), https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-programme-partage-connaissances-innovations-kix-gpe-octobre-2024 ; Technopolis Group, « Rapport d'évaluation du programme de Partage de connaissances et d'innovations du GPE » (Brighton : Technopolis Group, Avril 2025), https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-evaluation-programme-partage-connaissances-innovations-gpe-resume-analytique-avril-2025.

30. GPE, « Rapport sur les résultats 2025 » ; Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), Portail de données sur l'apprentissage fondamental et mises à jour des indicateurs (Montréal : ISU, 2023).

CONTACT

information@globalpartnership.org

BUREAUX

Washington
701 18th St NW
2e étage
Washington, DC 20006
États-Unis

Bruxelles
Avenue Marnix 17, 2e étage
B-1000, Bruxelles
Belgique

Paris
66 Avenue d'Iéna
75116 Paris
France

Chennai
Global Infocity Park, Block C
11e étage
40 MGR Salai, Perungudi
Chennai, Tamil Nadu 600096
Inde

Nairobi
Delta Center Menengai Road
Upper Hill PO Box 30577-00100
Nairobi, Kenya

Publié par le Partenariat mondial pour l'éducation
Janvier 2026

Les appellations employées et la présentation des données dans la présente publication n'impliquent, de la part du Partenariat mondial pour l'éducation ou du Groupe de la Banque mondiale, aucune prise de position quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ni quant à ses autorités, frontières ou limites.

GPE Transformer l'éducation